

Missions des Cellules Relations Ecole-Entreprise

- Définir, conduire et piloter une politique de communication de l'établissement dans sa relation école entreprise.
- Développer quantitativement et qualitativement l'alternance au travers des périodes en entreprise :
 - suivi et organisation des périodes en entreprise : banque de stages, outil collaboratif de gestion des stages (gabée), convention académique, fiche activités,
 - renforcer et développer l'approche pédagogique de l'alternance,
 - développer les périodes en entreprise dans une dimension européenne.
- Etoffer et structurer les relations avec les entreprises en tant que support de la pédagogie de l'alternance :
 - mise en place et formalisation de partenariat,
 - développement des coopérations technologiques, des interventions de professionnels,
 - élaboration de la campagne de taxe d'apprentissage.
- Conduire une politique dynamique d'orientation **vers les filières technologiques et professionnelles** en associant davantage les professionnels.
- Développer la dimension d'insertion professionnelle :
 - procédures de suivi des anciens élèves,
 - préparation à la recherche d'emplois,
 - veille en matière d'emplois,
 - sensibilisation des jeunes à la création et la reprise d'entreprise
- Analyser l'offre de formation et diversifier les réponses apportées compte tenu des réalités locales des bassins d'emploi :